

# Israël et la Palestine : démographie et identité de deux nations

**Sergio Della Pergola**, Traduit de l'italien par **Chantal Moiroud**

DANS **LES CAHIERS DE L'ORIENT** 2009/3 (N° 95), PAGES 59 À 69

ÉDITIONS **CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LE PROCHE-ORIENT**

ISSN 0767-6468

DOI 10.3917/lcdlo.095.0059

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-l-orient-2009-3-page-59.htm>



**CAIRN.INFO**  
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Centre d'études et de recherches sur le Proche-Orient.**

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Israël et la Palestine : démographie et identité de deux nations

Par Sergio Della Pergola \*

**C**omme les personnes, les nations peuvent naître, vivre et mourir. A cette différence cependant que les mécanismes existentiels ne sont pas seulement ceux du cycle bio-démographique de la vie humaine, mais incluent une gamme plus complexe d'options. *L'ethno-genèse* d'une nation peut refléter des processus essentiellement culturels ou idéologiques, comme l'invention d'une nouvelle identité fédérative de groupe, la scission d'une identité déjà existante, la fusion avec une autre qui crée une nouvelle solidarité ; l'arrivée sur son territoire d'un groupe jusque là installé ailleurs ; la modification de ce territoire par suite de changements de ses frontières et de l'intégration de populations qui étaient précédemment extérieures. *L'ethno-extinction* d'une nation peut elle aussi survenir de façons différentes : émigration totale, décorporation liée à des modifications de frontières territoriales, assimilation complète d'un groupe dans un autre, disparition progressive due au solde négatif des naissances et des morts, ou génocide.

---

\* Professeur, Chaire Shlomo Argov pour l'étude d'Israël et de la Diaspora, Université Hébraïque de Jérusalem.

Entre ces deux pôles – l'un nécessaire, l'autre pas, mais toujours possible – la vie des nations est régie par trois grands mécanismes qui altèrent constamment ses dimensions totales et sa composition intérieure : le mouvement naturel de la population, c'est-à-dire l'effet combiné des naissances et des décès ; le mouvement migratoire, autrement dit le solde entre immigration et émigration ; le libre choix des identifications, c'est-à-dire l'écart entre ceux qui décident de s'intégrer culturellement et identitairement à un groupe autre que celui dont ils sont originaires, et ceux qui font la démarche inverse en se séparant de leur groupe d'origine pour adhérer à un autre. Ces transformations diverses et constantes peuvent avoir de profondes répercussions sur le montant global et sur les caractéristiques démographiques (âge, structures familiales, répartition et concentration géographique), socio-économiques (niveau d'instruction, participation à la force de travail, stratification professionnelle), culturelles et identitaires (religiosité, nationalisme, us et coutumes) d'une nation. C'est particulièrement vrai dans des situations de grande hétérogénéité socio-culturelle, comme dans le cas de pays fortement influencés par des migrations internationales provenant de nombreux pays – comme cela s'est produit dans les pays d'outre-Atlantique et comme cela se produit aujourd'hui dans la plupart des pays plus développés d'Europe.

Si la conscience de ces changements quantitatifs et de leurs liens avec les identités culturelles, la politique et donc, avec les bases mêmes de la société civile, est en forte augmentation dans les sociétés contemporaines, au Moyen-Orient, l'interdépendance entre population et *polis* est critique. L'intrication complexe entre sécurité et droits civils, démographie et identité, limites territoriales et existence nationale joue un rôle d'une importance capitale pour l'ensemble de l'État d'Israël et pour l'Autorité palestinienne, dans un contexte de forte conflictualité où tous les éléments que nous avons rappelés sont non seulement visibles, mais agissent fortement.

La carte géopolitique du Moyen-Orient, telle qu'elle s'est configurée dans les premières décennies du XXe siècle est

incompréhensible si l'on ignore la présence d'une mosaïque très dense de groupes ethniques, religieux et linguistiques, mêlés à des intérêts dynastiques, à l'expansion géopolitique des puissances européennes et à la cupidité que suscitent les ressources pétrolières de la région. Avec la dissolution de l'Empire ottoman, les rivalités franco-britanniques entraînent la partition des zones d'influence entre la Syrie et l'Irak, Damas revient à la France et Bagdad à l'Angleterre. La tutelle de communautés chrétiennes face à la majorité musulmane explique la séparation du Liban de la Syrie, Beyrouth donnée aux chrétiens, Damas aux musulmans. Des luttes dynastiques conduisent la famille saoudite à s'imposer à La Mecque et dans le Hedjaz avec la constitution de l'Arabie Séoudite, tandis que la famille régnante Hachémite reçoit en compensation un territoire plus au nord, la Transjordanie, devenue plus tard la Jordanie. Tout cela sans oublier les divisions entre musulmans chiïtes (Yémen, Perse, et une partie de l'Irak) et sunnites de la plupart des autres pays, les ethnies kurde et druze sans patrie, et la promotion d'image de la Côte des Pirates qui, riche en pétrole, devient les Emirats Arabes Unis.

En 1922, en Palestine – cette partie du territoire délimitée à l'ouest par la Méditerranée et à l'est par le Jourdain – est institué un Mandat britannique. Il est conçu formellement pour faciliter la réalisation du foyer national pour le peuple juif, annoncé dans la Déclaration Balfour de 1917 et, expressément, ne doit causer aucun préjudice aux intérêts des populations arabes existantes ou des communautés de la diaspora juive. Le 29 novembre 1947, après un quart de siècle tourmenté, l'Assemblée Générale des Nations Unies votait la partition de la Palestine entre un État arabe – avec au nord la Galilée, au centre la dorsale de collines, et la côte de Gaza au sud – et un État juif, avec la partie septentrionale de la Vallée du Jourdain au nord, la plus grande partie de la bande côtière au centre, et le désert du Néguev au sud. La zone de Jérusalem-Bethléem avec ses Lieux saints juifs, chrétiens et musulmans devait être un corps séparé administré par l'ONU.

A maintes reprises, les limites politiques étaient tracées sur un territoire moyen-oriental jusque là indivis, selon une logique qui privilégiait la partition de la souveraineté suivant des lignes fondamentalement *identitaires* : identités géopolitiques des puissances mandataires ou des familles régnautes, identités ethniques et religieuses des populations locales, identités des intérêts économiques liés au contrôle des ressources. On peut même dire que la *raison d'être* de la quasi totalité des États du Moyen-Orient est justement cet inaliénable présupposé identitaire. De ce point de vue, le cas d'Israël et de la Palestine – avec son rapport tendu entre politique, démographie et identités ethniques et religieuses – ne représente pas l'exception mais fait partie de la règle de la région.

Lors de la partition en 1947, la Palestine avait une population de près de 2 millions d'habitants sur un territoire d'environ 28.000 km<sup>2</sup>. Il y avait 630.000 juifs et 1.340.000 Arabes, dont plus de la moitié vivaient à l'intérieur des limites établies par l'ONU pour l'État juif en Palestine, qui se proclamait indépendant le 15 Mai 1948 avec le nom d'État d'Israël. La grande majorité de la population arabe d'Israël s'enfuit lors de la guerre immédiatement engagée par les pays arabes voisins. Ainsi, en 1950, elle ne représentait guère plus de 160.000 personnes. En 1950 toujours, un autre million d'Arabes, parmi lesquels beaucoup de ces réfugiés, se trouvait sur les territoires initialement prévus pour l'État arabe en Palestine, occupés en 1948 par l'Égypte, dans la bande de Gaza, et par la Jordanie, en Cisjordanie. En 1950 la population juive en Israël avait presque doublé, atteignant 1.100.000 personnes après la forte immigration des fugitifs, dont près de la moitié venus de pays arabes.

Dans les années qui suivirent, la population juive augmenta rapidement et de façon presque linéaire, sous l'impulsion des vagues migratoires successives et d'un accroissement naturel soutenu par les taux de fécondité stables, autour de 2,5-3 enfants en moyenne, bien au-dessus des normes des pays occidentaux. En 2008 la population juive atteignait 5.800.000 de personnes, y compris les quelque 300.000 parents non-

juifs, le plus souvent immigrés de l'ex-Union Soviétique mais intégrés dans un environnement social majoritairement juif. La population arabe en Israël augmentait elle aussi rapidement, doublant presque tous les quinze ans, pour atteindre 1.450.000 personnes en 2008. Ce chiffre inclut les habitants de Jérusalem-Est, annexée en 1967 après la guerre des Six jours, au cours de laquelle Israël occupait la bande de Gaza sur le front égyptien, la Cisjordanie sur le front du Jourdain, et les Hauteurs du Golan sur le front syrien.

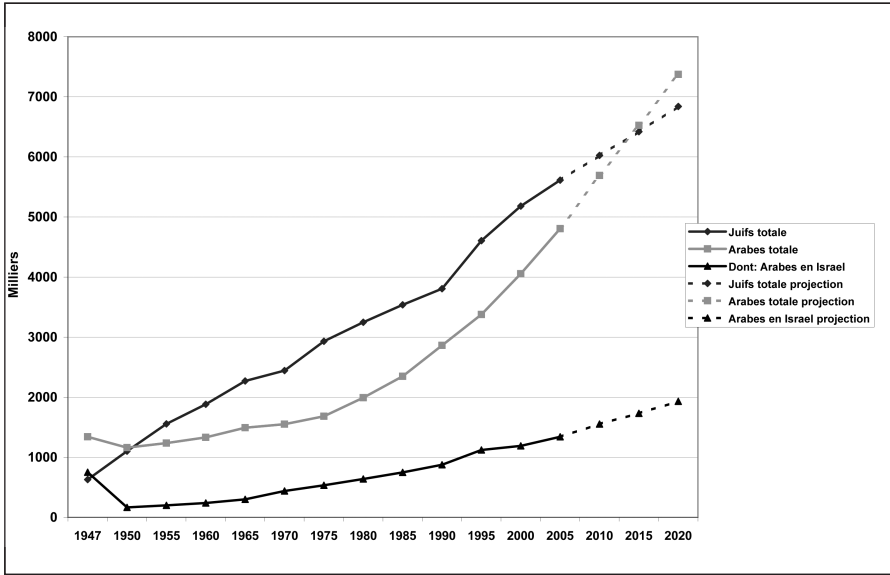
Le pourcentage de juifs sur le territoire de l'actuel Israël qui était de 46% en 1947, augmenta rapidement sous l'effet de l'immigration et de l'accroissement naturel, atteignant les 89% au début des années 1960. Par la suite cependant, l'accroissement rapide des citoyens arabes israéliens, dû surtout au taux de fécondité des musulmans supérieur à celui des chrétiens et des druzes, eux aussi de langue arabe, entraîna une baisse relative de la population juive, qui était descendue à 79% en 2008 et dont on prévoyait une réduction d'au moins un ou deux points supplémentaires d'ici 2020.

Si nous étendons l'observation à la population de l'ensemble du territoire de la Palestine, selon les frontières du Mandat britannique avec l'adjonction des hauteurs du Golan, la population arabe est non seulement plus importante, mais s'accroît à un rythme nettement supérieur en raison de taux de fécondité encore élevés (4,5 enfants en Cisjordanie et 5,5 à Gaza), même s'il a commencé à baisser. Après une phase stable à un peu plus d'un million dans les années 1950, explicable en partie par une forte émigration, la population de la Cisjordanie et de Gaza retrouvait une croissance rapide après la guerre des Six jours. Elle s'explique cette fois par la rapide amélioration de ses conditions de santé, grâce à la proximité des ressources hospitalières modernes d'Israël, et en dépit des malaises dus à l'occupation. En 2008 on évaluait la population arabe en Cisjordanie et à Gaza à plus de 3.500.000 personnes, et on prévoyait un accroissement de 50% jusqu'en 2020. Le pourcentage de juifs par rapport à la population totale de la Palestine (Israël, Cisjordanie, Gaza) est passé de

32% en 1947 à un maximum de 64% environ au début des années 1970, avant de redescendre progressivement aux environs de 52-53% en 2008. Ces chiffres ne tiennent pas compte de la présence sur le territoire de plus de 200.000 travailleurs étrangers, dont l'inclusion ferait descendre de 1 à 2% le pourcentage de juifs par rapport au total des habitants.

L'ensemble territorial Israël/Palestine, dont nous avons vu qu'il accueillait près de deux millions de personnes à la fin de 1947, en compte aujourd'hui près de onze millions, avec des niveaux de vie nettement supérieurs. Si cela témoigne de la difficulté qu'il y a à établir un maximum théorique rigoureux de population, on comprend aussi que l'accroissement démographique ne peut pas se poursuivre indéfiniment sans rencontrer de graves problèmes écologiques, logistiques et socio-politiques. Ces estimations et ces projections sont résumées dans la Figure 1 qui montre un premier dépassement de la composante arabe par la juive, au début des années 1950, et annonce un second dépassement, inversé, avant 2015. Ce dépassement se produira-t-il, et quand ? Les projections que nous rapportons ici sont basées sur une hypothèse moyenne de la poursuite des tendances démographiques actuelles, avec peu de mouvements migratoires et une lente diminution des taux de fécondité. Mais on pourrait aussi voir émerger dans les structures familiales ou dans les mobilités migratoires des modèles différents, liés aux circonstances difficiles du conflit local non résolu ou à des facteurs de crise dans d'autres parties du monde.

*Figure. Population juive et arabe totale en Israël et en Palestine entre la Méditerranée et le Jourdain – 1947-2020*



Ce tableau résume les possibles implications démographiques de divers scénarios où la démographie intervient dans la politique en fonction des diverses distributions possibles de la population juive et arabe sur l'ensemble du territoire israélo-palestinien. Un scénario extrême reflète la démographie de l'ensemble du territoire indivis ; un autre radicalement opposé, envisage le retrait complet d'Israël à l'intérieur des limites de la *Ligne verte* de l'armistice antérieur à 1967. D'autres scénarios prennent en compte des retraits partiels, ou des échanges territoriaux et des transferts réciproques de souveraineté sur les territoires respectifs.

Un élément commun à toutes les projections est la diminution progressive du pourcentage juif avec en contrepartie une augmentation du pourcentage arabe par rapport à la population totale. Ce qui diffère en revanche assez nettement, c'est la différence de rythme de cette évolution du rapport



quantitatif entre juifs et Palestiniens. Après le retrait israélien de Gaza en août 2005, le pourcentage juif par rapport au total sans Gaza augmente, mais les chiffres prévus pour 2020 sont très proches de ceux de 2000 avec Gaza. En d'autres termes, l'impact du retrait de Gaza équivaut à presque 20 ans de croissance démographique en ce qui concerne le rapport quantitatif entre les deux parties. La majorité juive dans l'État d'Israël est en revanche nettement renforcée si l'on exclut aussi la Cisjordanie du cadre territorial pris en compte.

**Tableau 1. Pourcentages de juifs<sup>a</sup> dans la population totale d'Israël et de la Palestine, alternatives territoriales, projections intermédiaires – 2000-2020**

Année	Israël avec Cisjordanie et Gaza	Israël avec Cisjordanie sans Gaza	Israël sans Cisjordanie et Gaza	Echange territorial	
				Israël sans Jérusalem-Est	Israël sans Jérusalem-Est et Triangle
2000	55	63	81	84	87
2010	51	59	79	83	86
2020	47	56	77	81	84

*a) Y compris les membres non juifs des familles juives. Non compris les résidents temporaires et les résidents illégaux. Taux de fécondité juif supposé stable, réduction de la fécondité arabe, faible impact des migrations internationales.*

*Source : S. Della Pergola, Israele e Palestina : la forza dei numeri. Il conflitto mediorientale fra demografia e politica, Bologne, Il Mulino, 2007.*

L'hypothèse d'un échange de territoire comme instrument dans la solution de contentieux internationaux ou plus simplement dans la rationalisation des lignes de frontière entre les deux pays n'est pas nouvelle. Des échanges territoriaux ont déjà eu lieu dans le passé au Moyen-Orient, entre l'Égypte et le Soudan ; la Jordanie et l'Arabie Séoudite ; la Jordanie

et l'Irak. La même idée a été avancée à l'origine par la gauche israélienne comme contribution à la solution du conflit israélo-palestinien. Une portion relativement minime du territoire israélien majoritairement habitée par des citoyens arabes pourrait être échangée contre une portion d'une surface équivalent de la Cisjordanie sur laquelle ont été implantées des villes juives après 1967, tandis qu'Israël se retirerait de tout le reste du territoire occupé.

Fin 2008, près de 250.000 Arabes vivent dans la zone connue sous le nom de *Triangle*. Il s'agit d'une bande centrale de territoire, de 300 km<sup>2</sup>, à l'est de la zone métropolitaine du Grand Tel-Aviv, et voisine de la *Ligne verte*, la ligne d'armistice qui jusqu'en 1967 séparait Israël et la Cisjordanie. 250.000 autres habitants vivent dans les quartiers arabes de Jérusalem-Est, sur un territoire de 70 km<sup>2</sup> environ. Cette population de quelque 500.000 personnes constitue un tiers du total de la population arabe en Israël et occupe une zone qui est environ 2% du territoire israélien sans la Cisjordanie et Gaza. Par ailleurs, 290.000 Israéliens résident en Cisjordanie et 190.000 dans les quartiers de Jérusalem construits au-delà de la *Ligne verte* après 1967. Selon le plan d'échange, Israël pourrait céder sa souveraineté sur le *Triangle* et sur les quartiers arabes de Jérusalem-Est à un futur État palestinien, en échange du passage sous la souveraineté israélienne de zones d'égale importance en Cisjordanie, situées à la périphérie de Jérusalem ou à la limite nord-est de l'agglomération du Grand Tel-Aviv, où se trouvent beaucoup des implantations construites après 1967.

Avec cet échange territorial, le pourcentage juif de la population d'Israël augmenterait de 7-8%, et se maintiendrait à 84% jusqu'en 2020, revenant aux niveaux historiques des années 1960 et 1970. La négociation d'une nouvelle frontière israélo-palestinienne comporterait un retrait des colonies israéliennes les plus petites, éparses à travers la Cisjordanie. Les implantations arabes de la région nord d'Israël, la Galilée, où elles constituent actuellement une majorité de la population, continueraient à faire partie d'Israël, à moins que ne soient envisagées d'autres formes possibles d'autonomie. La

même chose vaut pour les concentrations de bédouins nomades, mais aujourd'hui de plus en plus sédentarisés, dans les régions méridionales semi-désertiques du Néguev.

Plus que dans leur entité, ces chiffres de pourcentages sont significatifs parce qu'ils soulèvent à la fois le problème de l'identité culturelle d'Israël comme État juif et démocratique, et celui de l'exigence encore insatisfaite de la nation palestinienne à un État souverain, arabe et, idéalement au moins, démocratique. Le débat sur les identités nationales respectives des deux parties risque d'être réducteur car il n'y a pas qu'une seule manière d'exprimer une identité aussi complexe que l'identité nationale et qu'il serait souhaitable en revanche de reconnaître et d'encourager les courants de pluralisme social, culturel et politique. Mais il est vrai aussi qu'il existe d'importants paramètres de langue, de sensibilité, de mémoire collective qui se résument en des symboles collectifs comme l'hymne national, le drapeau ou la date du jour de l'indépendance, qui sont reconnus d'une façon absolument non-conflictuelle par toute la population. Ces exigences cessent d'être plausibles lorsqu'il existe une forte minorité nationale qui s'inspire de symboles collectifs différents ou même en conflit avec ceux de la majorité. Les rythmes différentiels de la démographie jouent un rôle critique en créant ou en inversant les rapports quantitatifs entre les parties et en exaspérant les conflits qui les concernent.

Il est impossible d'établir un seuil précis du pourcentage de ce que nous pourrions appeler le modèle culturel national *dominant* au sein d'une société démocratique. Il est évident qu'il ne peut pas être de 51% versus à 49%. A Chypre, dans les années 1960, une division entre plus de 80% de Grecs et moins de 20% de Turcs n'a pas suffi pour empêcher l'écroulement de l'état chypriote unitaire et sa scission en deux entités distinctes. Les guerres sanglantes des années 1990 dans les sociétés balkaniques aux ethnies très fragmentées, ont fourni des exemples extrêmes, qui n'ont pu s'apaiser que par la séparation des groupes opposés (Serbes, Croates, Musulmans bosniaques) à l'intérieur d'un même territoire, ou par leur

accession à la souveraineté ou à l'autonomie (Montenegro, Albanais au Kosovo).

Dans bien des pays donc, les différentes ethnies et les religions ne parviennent pas à surmonter les divisions et les tensions et en arrivent parfois à des niveaux d'une extrême violence interne. Outre Chypre et la Yougoslavie, les expériences du Liban, de l'Irlande, de l'Espagne et de la Belgique sont significatives à ce sujet, mais on pourrait élargir le tableau à d'autres sociétés d'Europe, d'Asie, d'Afrique. Face à de tels phénomènes, personne n'a encore proposé de fondre la Syrie avec l'Irak voisin, ni l'Arabie Séoudite avec le Yémen. L'idée d'un état unique multiethnique n'est soulevée que dans le cas du complexe territorial et humain en Israël et en Palestine. L'idée, dans ce cas, ne semble pas seulement utopiste mais carrément hypocrite.

Le slogan *deux États pour deux peuples*, dans l'esprit de la résolution de L'ONU de 1947 mais aussi dans celui d'initiatives de paix ultérieures, aspire à favoriser le développement de la nation juive israélienne et de la nation arabe palestinienne par un dosage attentif des éléments de séparation et d'intégration, créant ainsi une homogénéité maximale et donc un minimum de friction au sein de chacune des sociétés, et par un plan détaillé de coopération économique mutuelle. De tels résultats ont un coût politique élevé pour les deux parties : pour Israël, la restitution au Palestiniens des Territoires occupés en 1967, à quelques modifications près ; pour les Palestiniens, le renoncement au plein droit de retour des descendants des réfugiés de 1948-1949 à leurs localités d'origine situées en territoire israélien, tout en maintenant le droit de s'installer dans l'État palestinien. Il s'agit donc de renoncements douloureux mais nécessaires si ces deux nations choisissent de vivre en paix plutôt que de remettre sans cesse en jeu la dialectique inévitable entre *ethno-genèse* et *ethno-extinction*.

S.D.P.

(Traduit de l'italien par Chantal Moiroud)